



Communication de l'Administration fédérale des contributions (AFC) – Assistance administrative

Afin de lui permettre de faire valoir son droit d'être entendu, l'AFC invite GCC Ingenieria Y Proyectos S.A. de C.V., sise en Suisse, à se manifester auprès de l'AFC, dans un *délai de 10 jours* dès publication, par courriel, à administrative.assistance@estv.admin.ch, ou à l'adresse suivante:

Administration fédérale des contributions AFC, Eigerstrasse 65, CH-3003 Berne

26 juin 2018

Administration fédérale des contributions